

CSA SA du 18 juin 2024

Compte-rendu

JES

Les retours sur les SDJES, notamment dans le 57 et le 88 sont particulièrement inquiétants. Nous souhaitons que l'administration prenne la mesure de la situation et nous fasse un retour pour la prochaine formation spécialisée spéciale académique.

La situation JES fera l'objet d'un point particulier lors de la prochaine formation spécialisée spéciale académique du 11/07/2024.

ITRF

Suite aux demandes du SNPTES lors de la revalorisation des ITRF informaticiens datant d'octobre 2023, l'administration avait confirmé un futur groupe de concertation sur l'harmonisation Grand Est de la cartographie des groupes de fonction de la DSIGE. Cette harmonisation et ce groupe de travail sont-ils toujours prévus pour cette année ?

La DRH précise qu'un temps de travail est prévu fin juin début juillet entre les 3 académies avec le responsable de la DSIGE. Le responsable de la DSIGE et la Cheffe de la DPAE 2 ont déjà travaillé en amont pour préparer cette réunion.

Le futur groupe de concertation sur l'harmonisation Grand Est de la cartographie des groupes de fonction de la DSIGE pourrait avoir lieu en octobre.

C'est une demande du SNPTES datant de la revalorisation de 2022 qui va enfin voir le jour !

Achat de ventilateurs dans le cadre des fortes chaleurs

Les responsables des services doivent se manifester pour les commandes de ventilateurs mais les budgets actuels ne permettent pas des achats massifs.

Le SNPTES restera très vigilant sur ce point et plus généralement sur les fortes chaleurs et invite les collègues à faire remonter leurs demandes via leur chef de service sous forme de ticket krystal à la DAF.

Le SNPTES souhaite très fortement que les ventilateurs soient budgétisés pour l'année prochaine !

Télétravail

Serait-il possible d'avoir des statistiques sur la campagne de télétravail précédente et cette campagne notamment :

- x Le nombre de jours de télétravail moyen par service,
- x Le nombre de demandes modifiées par service,
- x Le nombre de demandes modifiées concernant le nombre de jours de télétravail ?

Les données de la campagne actuelle ne sont pas encore disponibles. Les données spécifiques ne sont également pas disponibles.

Le SNPTES fait le constat qu'il est parfois demandé à nos collègues de modifier leur demande sans la refuser. Le SNPTES souhaite donc que tout refus soit consigné dans le logiciel colibri. Le SNPTES souhaite également fortement que ces données puissent être rendues disponibles par un traitement informatique pour la prochaine campagne afin d'éclairer au mieux les pratiques, quelques peu opaques, relatives au refus d'une demande de télétravail avant acceptation d'une deuxième demande modifiée.

Pourquoi dans certains services le télétravail s'arrête-t-il début juillet sans justification particulière ?

Madame la DRH précise qu'il peut exister une demande d'interruption spécifique notamment lors de périodes de fortes charges de travail. Elle n'a pas connaissance d'arrêt en juillet sans justification particulière mais se renseignera sur le sujet.

Indemnitaires

Pourquoi un personnel qui part à la retraite en septembre, octobre voire novembre ne touche-t-il pas une partie du CIA alors qu'il a fait toute l'année scolaire voire l'essentielle de l'année civile ?

La DRH précise qu'un groupe de concertation avait défini ces règles de gestion il y a bien longtemps lors de la mise en place du CIA. Par exemple :

- x Les agents à temps partiel au 1^{er} septembre auront un CIA proratisé selon la quotité à temps partiel à partir du 1^{er} septembre,
- x Les agents arrivant dans l'académie au 1^{er} septembre auront un CIA proratisé à 4/12 mois (de septembre à décembre),
- x Pour les agents qui changent de catégorie ou de fonction au 1^{er} septembre l'administration prend en considération leur corps d'appartenance ou leur fonction au 1^{er} septembre,
- x Les agents en CLM/CLD au 1^{er} septembre ne recevront pas de versement,
- x Les agents sortant au 1^{er} décembre n'auront pas de CIA.

La SG précise que ces règles seront ajoutées au PV de CSA.

Le SNPTES considère que certaines règles sont incompréhensibles pour nos collègues et mériteraient d'être revues (agents sortant, agents en CLM, CLD). Le SNPTES appelle de ses vœux un nouveau groupe de concertation sur le sujet !

En attendant, Le SNPTES ne peut que conseiller aux collègues ATSS (administratifs, ITRF, sociaux et santé) de partir en retraite fin décembre !

Quelle rémunération supplémentaire peut espérer un personnel qui accepte un surcroît de travail structurel dû aux absences de collègues, au remplacement de personnels experts par des débutants ?

Un CIA complémentaire peut être versé pour ces situations. Mi novembre, la DRH interroge les chefs de service pour identifier des situations de ce type. Le chef de service propose un montant et la DRH réalise des arbitrages. La DRH peut refuser certaines demandes. Le CIA complémentaire se situe dans une fourchette de 150-300 € en plus du CIA versé à l'ensemble des collègues.

Saurupt

Parking

A-t-on un retour d'expériences de la dernière semaine de vacances avec le parking en accès libre ?

La dernière expérimentation durant les vacances de printemps avec un accès libre sur 7 jours est positive.

Peut-on envisager une généralisation pour toutes les semaines de vacances ou définir un pourcentage d'agents en vacances permettant de laisser l'accès libre au parking ?

Une généralisation est prévue sur l'ensemble des petites vacances, exception faite des premiers jours de ces petites vacances qui restent en général plus chargés.

C'est une demande du SNPTES répétée inlassablement depuis l'arrivée sur le site de Saurupt qui aboutit enfin ! C'est également la preuve qu'un dialogue constructif avec l'administration peut faire évoluer favorablement notre quotidien !

CROUS

Où en est la création de la commission usagers qui devait être mise en place avec le CROUS ? Cette commission devant permettre de faire remonter les différentes remarques et propositions, notamment la possibilité de commander un plat unique. Cette commission nous a été annoncée lors du CSA-SA du 12 mars dernier.

L'administration précise que l'information n'est pas disponible à la date du CSA, l'administration du CROUS ayant changé et n'étant pas joignable...

Divers

Quelles seront les périodes de fermeture des services de l'Éducation Nationale (rectorat, DSDEN) pour l'année 2024/2025 ?

Les périodes de fermeture ne sont pas encore disponibles.

Pouvons-nous avoir un retour sur l'enquête de satisfaction mise en place dans la signature mail des personnels du rectorat, des DSDEN et des services déconcentrés qui a eu lieu du 01/02/2024 au 30/04/2024 ?

800 personnes ont répondu au questionnaire. L'enquête a été remontée à l'administration centrale mais n'a pas encore été analysée.

Gestions des déchets

Un changement de collecte des déchets va être mis en place au petit saurupt. Il n'y aura plus de poubelles individuelles mais des points de collecte et de tri des déchets à chaque étage un peu comme pour les imprimantes.